

1

(N^o 133.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Corneille-Vincelas Kleczkowski.

MESSIEURS,

Par requête adressée au pouvoir législatif le 7 janvier 1841, le sieur Kleczkowski, capitaine de 1^{re} classe au 1^{er} régiment d'artillerie, commandant d'artillerie, à Ostende, demande la naturalisation ordinaire.

Les pièces du dossier constatent qu'il est né à Wasosz (Pologne), le 15 septembre 1811 ; qu'il a été promu au grade de sous-lieutenant au 1^{er} régiment de chasseurs à pied au service de la Russie, le 14 janvier 1830 ; qu'il passa le 24 janvier 1831 au service de la Pologne, et que, le 1^{er} septembre suivant, il reçut le grade de lieutenant à la 3^e compagnie d'artillerie à pied.

Refugié en Belgique par l'issue de la guerre entre la Pologne et la Russie, il fut nommé lieutenant pour la durée de la guerre, au 1^{er} bataillon d'artillerie le 4 août 1832 ; il passa au 2^e régiment d'artillerie le 1^{er} avril 1836, reçut le grade de capitaine de 2^e classe par arrêté du 6 décembre suivant et celui de capitaine de 1^{re} classe par arrêté royal du 5 février 1839.

Le pétitionnaire est un officier d'une conduite honorable et qui remplit avec zèle et distinction les devoirs de son grade ; il est attaché de cœur à la Belgique, et il a su par ses manières douces et affables acquérir l'estime de tous ceux qui le connaissent.

Les autorités consultées estiment qu'il est digne de la faveur qui fait l'objet de sa requête.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
DU BUS AÏRS.